

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLEXOCOL V PVC

Version: 1130a

Date de révision: 07/07/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: FLEXOCOL V PVC
1. 1. 1. Contient: • toluène
• phénol
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Résine d'étanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121
F-67025 STRASBOURG CEDEX
France
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Liq. infl. 2 / SGH02 - H225 *
* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 *
* Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
* Repr. 2 / SGH08 - H361 *
* STOT un. 3. / SGH07 - H336 *
* STOT rép. 2 / SGH08 - H373 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2. 2. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

2. 2. 4. Intervention:

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P370 En cas d'incendie:
P378 Utiliser poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone pour l'extinction.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLEXOCOL V PVC

Version: 1130a

Date de révision: 07/07/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

	<p>P364 Et les laver avant réutilisation. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p>
2. 2. 5. Stockage:	<p>P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P235 Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p>
2. 2. 6. Elimination:	<p>P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale</p>
2. 3. Autres dangers:	<p>Aucun.</p>

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- acétone; propane-2-one; propanone
- N° Id: 606-001-00-8 - N° CE: 200-662-2 - N° CAS: 67-64-1
- Conc. (% pds) : 25 < C <= 50
- SGH :
* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 - Irr. oc. 2 - H319
- Divers :
VME ppm = 300 - VME mg/m³ = 1210
- butanone; méthyléthylcétone
- N° Id: 606-002-00-3 - N° CE: 201-159-0 - N° CAS: 78-93-3
- Conc. (% pds) : 25 < C <= 50
- SGH :
* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 - Irr. oc. 2 - H319
- Divers :
VME ppm = 200 - VME mg/m³ = 600 - VLE ppm = 300 - VLE mg/m³ = 900
- toluène
- N° Id: 601-021-00-3 - N° CE: 203-625-9 - N° CAS: 108-88-3
- Conc. (% pds) : 10 < C <= 25
- SGH :
* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 * SGH08 - Danger pour la santé
- STOT rép. 2 - H373 - Tox. asp. 1 - H304 - Irr. cut. 2 - H315 - Repr. 2 - H361
- Divers :
VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 188
- phénol
- N° Id: 604-001-00-2 - N° CE: 203-632-7 - N° CAS: 108-95-2
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 5
- SGH :
* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H301 - Tox. aiguë 3 - H311 - H331 * SGH08 - Danger pour la santé - Attention - STOT rép. 2 - H373 - STOT rép.2 * SGH05 - Corrosion - Corr. cut. 1B - H314 - Mutag. 2 - H341
- ((*) - Skin Corr. 1B; H314: C >= 3% - Skin Irrit. 2; H315: 1% <= C < 3% - Eye Irrit. 2; H319: 1% <= C < 3%)
- Divers :
VME ppm = 2 - VME mg/m³ = 8 - VLE ppm = 4 - VLE mg/m³ = 16

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- 4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- 4. 1. 2. Inhalation: Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLEXOCOL V PVC

Version: 1130a

Date de révision: 07/07/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 30 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 30 minutes en enlevant les verres de contact.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Non déterminé.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Non déterminé.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Non déterminé.
4. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: La combustion produit des gaz opaques.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Evacuer la zone dangereuse.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Minimiser l'exposition aux vapeurs par une bonne hygiène industrielle et une ventilation adéquate.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (par mise à la terre, par exemple).
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Résine d'étanchéité

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLEXOCOL V PVC

Version: 1130a

Date de révision: 07/07/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • acétone; propane-2-one; propanone : VME ppm = 300 - VME mg/m³ = 1210 • butanone; méthyléthylcétone : VME ppm = 200 - VME mg/m³ = 600 - VLE ppm = 300 - VLE mg/m³ = 900 • toluène : VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 188 • phénol : VME ppm = 2 - VME mg/m³ = 8 - VLE ppm = 4 - VLE mg/m³ = 16

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.
8. 2. 2. Protection des mains: gants en Néoprène
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtements de protection à manches longues
8. 2. 4. Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité bien fermées.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: beige
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: 7
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 55 °C
9. 1. 6. Point d'éclair: 0 °C
9. 1. 7. Limites d'explosivité: LIE : 1,2 %
LSE : 13,0 %
9. 1. 8. Pression de vapeur: 233 hPa
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 0,9
9. 1. 10. Viscosité: 2,3 mPa.s (20 °C)

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Non déterminé.
9. 2. 2. Liposolubilité: Non déterminé.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques (76 %)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Aucune sous utilisation normale.
10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune raisonnablement prévisible.
10. 4. Conditions à éviter: Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.
10. 5. Matières incompatibles: Aucune raisonnablement prévisible.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLEXOCOL V PVC

Version: 1130a

Date de révision: 07/07/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: [CAS 108-88-3] :
CL50/inhalation/4h/souris = 5 320 mg/L
11. 2. 2. Contact avec la peau: [CAS 108-88-3] :
DL50/cutanée/lapin = 12 124 mg/kg
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux.
11. 2. 4. Ingestion: [CAS 108-88-3] :
DL50/orale/rat = 5 000 mg/kg
11. 3. Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.
12. 4. Mobilité dans le sol: Donnée non disponible.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes: Aucun.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.
13. 3. Information(s) supplémentaire(s): N° CODE: 08 04 09*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 1133
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: ADHESIFS
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14. 3. 2. Groupe d'emballage: III
14. 3. 3. Code de restriction en tunnels: (D/E)
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 4. 1. Classe: 3
14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. 3. Polluant marin: non
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):
14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 3
14. 5. 2. Groupe d'emballage: III

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLEXOCOL V PVC

Version: 1130a

Date de révision: 07/07/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

14. 6. Dangers pour l'environnement: non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: se référer aux points 8 et 13
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement CE 1907-2006
Règlement CE 1272-2008
Règlement CE 790-2009
Règlement CE 453-2010
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H331 Toxique par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
16. 2. Historique:
16. 2. 1. Date de la première édition: 07/07/2016
16. 2. 2. Version: 1130a
16. 3. Réalisé par: SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr